



Compte rendu du 15 mars 2022

La Ville de Rennes en coopération avec le Mouvement Associatif Rennais (MAR) et le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), ainsi qu'avec le soutien de Bug, s'engagent dans la révision de la Charte des Engagements Réciproques Ville/Associations. Celle-ci s'appuie sur des principes démocratiques partagés et sera l'aboutissement d'un travail de dialogue et de co-construction entre associations rennaises, élu.es et services de la ville de Rennes.

Ce troisième temps de rencontre a réuni plus de quatre-vingt participant.es et avait pour thématique, le développement et le soutien à la vie associative.

Ce dernier s'est décliné en 4 ateliers :

- **Soutien matériel et technique**
- **Soutenir l'accompagnement et l'émergence associative**
- **Les financements publics**
- **Les financements privés**

Dans le souhait de poursuivre l'actualisation de la Charte des Engagements Réciproques, 1 dernier atelier est prévu. Une matinée sera dédiée au vote des engagements de la Charte :

- Samedi 30 avril – 10h00-12h30 : Salle Polyvalente Direction de Quartier Sud-Ouest : **Responsabilité sociétale et environnementale des associations / Laïcité**
- Samedi 18 juin – 9h00-12h30 : Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne : **Vote de la Charte des Engagements Réciproques Ville et Associations**

LIEN D'INSCRIPTION POUR LES ATELIERS : <https://bit.ly/CharteRennes>

SOMMAIRE

Synthèse atelier : Le soutien matériel et technique	
.....	p. 3 à 4

Synthèse atelier : Soutenir l'accompagnement et l'émergence associative.....	p. 5 à 6
--	----------

Synthèse atelier : Les financements publics	
.....	p. 7 à 8

Synthèse atelier : Les financements privés	
.....	p.9 à 10

Les synthèses se trouvant dans ce document ont pour vocation de retranscrire les propos des participant.es et ainsi contribuer à l'actualisation de la Charte. Néanmoins, elles ne constituent pas les engagements définitifs de cette dernière.

I- Synthèse atelier : Le soutien matériel et technique

Problématique : Comment la ville peut soutenir l'identification et la mutualisation des ressources (exemple du dispositif AssoPass : répond-t-il aujourd'hui aux besoins des associations ?)
Quelle place les associations se donnent-elles dans la mutualisation de matériel et d'espaces ?



1- Informations sur l'Asso Pass :

Dispositif de soutien aux initiatives et activités associatives rennaises.

Il permet aux associations agissant à Rennes de bénéficier de services de la Ville (prêt de matériel) ou de la Maison des Associations (imprimerie, pépinière, location de salles, formations, accompagnement...) à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels.

[Plus d'informations sur Asso Pass](#)

2- Quelques retours des participant.es sur le dispositif :

Selon les personnes présentes, Asso Pass serait peu utilisé et connu du secteur associatif. Il est noté que la localisation des services proposés au sein de la pépinière de la Maison des Associations (MDA), n'est pas pleinement adaptée pour les associations des quartiers.

3- Les besoins relevés par les participant.es :

- Mise en place d'une plateforme recensent les différents soutiens et ressources existantes afin de les rendre plus visibles.
- Afin de tendre vers davantage de mutualisation entre la ville et les associations, il a été mis en avant un besoin en terme de communication sur la disponibilité des locaux.
(Exemples : un calendrier partagé des salles disponibles reprenant les mises à disposition Ville de Rennes et permettant une certaine transparence.)
- Un besoin de centralisation des structures et associations ressources est ressorti, en mettant en avant l'importance de favoriser le décroisement sur les quartiers.
(Exemples cités : Les "padlets" pour faire circuler l'information sur les quartiers ne sont pas accessibles à toutes et tous (vigilance au tout numérique))
- Il est souhaité qu'un travail soit mené afin d'identifier les besoins non couverts au sein du territoire.
- Les participant.es ont exprimé qu'il serait pertinent de se saisir des EGVA pour valoriser les ressources du territoire dédiées aux associations.

4- Propositions d'engagements des participant.es :

- La Ville et les associations s'engageraient à identifier et mutualiser les ressources disponibles sur le territoire afin que chacun et chacune soit partie prenante de ce commun. (Logique de réciprocité) *(Exemple : mise en place d'une cartographie ; d'un calendrier partager des locaux et salles disponibles)*
- La Ville et les associations s'engageraient dans la facilitation de l'interconnaissance ; en mettant en place des temps forts de la vie associative en quartier.
(Exemple : forum des associations).
- Les associations s'engageraient à favoriser la mutualisation sur les quartiers afin de soutenir davantage les initiatives habitant.es

II- Synthèse atelier : Soutenir l'accompagnement et l'émergence associative

Problématique : Quelle espace/place voulons-nous donner à Rennes, à l'expérimentation associative que ce soit par le prisme du projet associatif ou de l'action ?



1- Constat des participant.es

Le 1^{er} temps de l'atelier était dédié à la libre expression des participant.es. Ils/elles ont ainsi pu mettre en avant :

- Une forte demande de **formations** dans l'accompagnement de projets associatifs
(Exemple : mise en avant des formations de BUG : PB du nombre important de demande et de la disponibilité de l'association à accompagner)

- **Méconnaissance du tissu associatif rennais / manque de partage** : A ce jour l'annuaire associatif est peu développé. Outre l'outil, il y a également un besoin de lien, d'échange inter-associatif. L'expérimentation associative passe entre autres, par la coopération (partage de savoirs et connaissances inter-associative) entre les associations (petites/grandes, conventionnées ou non). Cela signifie également mieux se connaître les uns les autres afin de tendre vers davantage de complémentarité.
(Exemples proposés : Ouvrir les locaux des associations à d'autres structures - mise en place d'un temps fort 1 fois par an, centré autour de la CER et permettant aux associations de se retrouver, de partager en temps informel - identifier et de définir des interlocuteurs/interlocutrices ressources vis-à-vis des questionnements associatifs.)

- **Manque de visibilité des associations ressources/compétentes à l'expérimentation associative**
- **Les projets citoyen.nes sont sources d'expérimentation**, or la problématique soulevée étant liée au fait qu'ils ne sont pas constitués en associations. Par conséquent, cela signifie un accompagnement de la part d'une association ou de plusieurs afin que le collectif puisse faire une demande de prêt de matériel à la ville par exemple.

2- Proposition d'engagements des participant.es

- La Ville et les associations s'engageraient conjointement dans l'identification des structures accompagnatrices vis-à-vis de l'expérimentation de projets associatifs et/ou d'actions
- Les associations s'engageraient à tendre vers davantage de coopération, afin de favoriser l'interconnaissance, le partage des savoirs et d'expériences.
- La ville s'engagerait à soutenir et promouvoir l'expérimentation de projets (Mise à disposition des moyens et des lieux)
- La Ville reconnaîtrait le droit à l'erreur et l'importance des temps longs afin de favoriser l'expérimentation

III- Synthèse atelier : Les financements publics

Problématique : De quelle manière davantage coopérer, pour une meilleure visibilité des financements publics ? (L'exemple de la commission mixte FAVA)



1- Présentation de l'aide au fonctionnement (FAVA) :

Le fonds d'aide à la vie associative (FAVA) – fonctionnement, a pour but de permettre à l'ensemble des associations intervenant sur le territoire rennais de bénéficier d'un soutien à la mise en place de leur projet associatif.

À l'issue de l'instruction, la commission mixte (composée de représentant.es de la Ville de Rennes, du MAR et de BUG) se réunit pour émettre un avis sur les propositions de subventions de fonctionnement avant délibération au conseil municipal.

[Plus d'informations sur la dernière réunion de demande de subventions de fonctionnement 2022.](#)

2- Constat des participant.es

- Les problématiques rencontrées par les associations sont majoritairement liées aux Subventions fonctionnement.
- Les subventions ne représentent pas la totalité des besoins. L'association est alors confrontée à la sectorisation et doit déposer plusieurs projets, sous des formes différentes, malgré l'existence du portail associatif pour centraliser les demandes.
- La ville n'est pas la seule source de subvention
- Les associations présentes ont émis un besoin de connaître les critères d'évaluation au moment de la démarche de demande de subvention.
- Il est proposé de retravailler les critères d'évaluations, afin d'intégrer des critères qualitatifs du projet.

3- Propositions d'engagements des participant.es :

- La Ville s'engagerait à harmoniser les demandes entre chaque service, à simplifier et uniformiser les demandes
- La Ville s'engagerait à intégrer également des critères d'évaluation qualitatif dans les demandes de subvention en plus de mesurer quantitativement l'impact des associations sur le territoire.
- La Ville s'engagerait à tendre vers davantage de transparence vis-à-vis des fonds et des enveloppes dédiées aux subventions.
- La Ville s'engagerait à centraliser davantage les informations vis-à-vis des financements publics afin de rassembler les aides existantes
- La Ville s'engagerait à mettre en place un fonds d'aide à l'expérimentation, dans les financements dédiés aux projets.

IV- Synthèse atelier : Les financements privés

Problématique : Quelle peut être la place de la collectivité dans la recherche de fonds privés ?



1- Présentation de SolidaRen

SolidaRen est un réseau de 70 d'acteurs associations, entreprises, citoyens, collectivités, structures institutionnelles locales, fondations, universités...) mobilisé contre la précarité, afin de financer des projets solidaires. À partir d'un diagnostic partagé, les acteurs développent des projets sociaux innovants. Actuellement 8 entreprises font parties de ce réseau.

[Plus d'informations sur SolidaRen](#)

2- Constat des participant.es

La question posée était la suivante : Pourquoi les associations ne demandent-elles pas plus de subventions privées ?

- Le **manque de connaissance** est le premier frein identifié. Les participant.es ont mis en avant une méconnaissance et une problématique d'identification des ressources possibles.
- Le second frein étant le **manque de temps et de salariés, bénévoles dédiés**. Les personnes présentes ont soulevé le fait qu'il faut souvent faire de nombreuses demandes pour peu de retours positifs.
- Le troisième frein étant **l'habitude de fonctionnement** : les associations n'ont parfois pas le réflexe de faire des demandes au secteur privé.
- Le quatrième frein étant **l'appréhension d'une perte d'autonomie**, de maîtrise du projet associatif et de participer au fait de **redorer l'image de l'entreprise**. 2 points de vue défendus par les participant.es :
 - 1) Le partenaire privé doit adhérer aux valeurs de l'association
 - 2) Les entreprises les plus aisées (avec des valeurs différentes parfois des associations) ont une "dette sociale" à rembourser auprès de la société.

3- Propositions d'engagements des participant.es :

- La Ville et les associations pourraient davantage valoriser l'utilité sociale du secteur associatif, afin de le rendre plus visible.
- La Ville pourrait soutenir l'offre de formations, à destination des associations, pour la recherche de fonds privés
- La Ville pourrait permettre de faciliter le lien, et par conséquent le partage de connaissance, entre les associations et entre les entreprises et les associations. *(Exemples : organiser des rencontres avec les fondations style Job dating)*
- Les associations pourraient davantage favoriser l'interconnaissance vis-à-vis des recherches de fonds privés *(Exemples : MDA comme pôle ressource de la vie associative)*

4- Informations ressources

- [Le guide des Fondations en Bretagne](#), publié en 2019 par la Région Bretagne
- Le site [Aide de territoire](#)
- [Plateforme Vendredi](#) : Aide les salariés de certaines entreprises proposent de se mobiliser à hauteur de une journée à du bénévolat et de mettre à disposition leurs compétences.